



Profil synthèse

des faits et des statistiques touchant

LES PIÉTONS

Quoi

Accidents

La tendance est à la baisse concernant le nombre de piétons victimes d'accidents avec dommages corporels.

La proportion de piétons victimes d'un accident avec dommages corporels est surreprésentée dans les accidents impliquant les causes suivantes : distraction, visibilité et autre comportement négligent.

Les mouvements de véhicule suivants : tournait à gauche, tournait à droite et reculait, sont surreprésentés dans les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime.

Infractions

Les infractions concernant la conduite d'un véhicule en lien avec le non-respect de la priorité accordée aux piétons et aux cyclistes sont en augmentation.

Usagers de la route

Les piétons sont des usagers vulnérables et les principaux bénéficiaires d'un meilleur partage de la route.

Peu de mesures existent pour réduire la vulnérabilité des piétons ayant les facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues.

L'hétérogénéité des piétons est grandissante vu les différences de vitesse et de masse induites par l'utilisation des modes de transport assistés (ex. : triporteurs, quadriporteurs). Ceci impliquera que les incidents entre piétons seront de plus en plus nombreux.

Les piétons utilisant des aides à la mobilité motorisées (ex. : fauteuil roulant motorisé) peuvent circuler sur les trottoirs et les voies cyclables, mais aussi sur la chaussée et l'accotement dans certaines circonstances jusqu'en 2018 (pour la durée du projet pilote).

Visibilité

Le port de vêtements rétroréfléchissants est l'un des moyens les plus efficaces pour les piétons de réduire leur risque de collision nocturne avec un véhicule.

Les piétons croisant la trajectoire d'un véhicule en arrivant de la gauche ont une plus faible probabilité d'être vus par le conducteur que les piétons arrivant par la droite, pour une distance équivalente.

Risque accru

Lors d'une collision entre un véhicule et un piéton, plus la vitesse du véhicule lors de l'impact est élevée, plus la probabilité de décès du piéton est élevée.

Peu de Québécois (37%) croient que les piétons sont respectueux des règles de la circulation.

On estime qu'environ un piéton utilisateur de cellulaire sur cinq regardera son cellulaire en traversant à une intersection.





Profil synthèse des faits et des statistiques touchant **LES PIÉTONS**

Qui

Accidents

Les conducteurs de 45 ans ou plus sont surreprésentés dans les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime.

Les véhicules lourds sont surreprésentés dans :

- les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime;
- les accidents mortels impliquant au moins un piéton comme victime.

Les accidents avec un seul véhicule sont plus fréquents et surreprésentés pour les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime.

Victimes

Les jeunes (0 à 14 ans) et les personnes âgées (55 ou plus) sont plus à risque d'être impliqués dans un accident en tant que piéton.

Les piétons de 65 ans ou plus représentent jusqu'à 50% de tous les piétons blessés dans les pays de l'OCDE. Ils subissent des blessures plus graves et séjournent plus longtemps à l'hôpital que les autres piétons.

Parmi les piétons les plus vulnérables, il y a donc :

- les personnes âgées, parce que le vieillissement entraîne généralement une détérioration des capacités physiques et cognitives;
- les enfants, parce que leurs développements physique et cognitif sont en évolution.

Quand

Accidents

Les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime sont plus fréquents et surreprésentés :

- d'octobre à décembre;
- lorsque la condition météorologique présente un temps clair;
- du lundi au vendredi;
- entre 15 h et 21 h.

Les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime sont surreprésentés, par rapport à l'ensemble des accidents avec dommages corporels, quand la visibilité est réduite.

Où

Accidents

Les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime sont plus fréquents et surreprésentés :

- dans les zones de 50 km/h ou moins;
- sur des artères principales ou des rues résidentielles;
- dans les environnements Affaires et commercial et Résidentiel;
- plus fréquents et surreprésentés aux intersections.

Montréal est la région administrative où les accidents avec dommages corporels impliquant au moins un piéton comme victime sont les plus fréquents et les plus fortement surreprésentés.

